

Les Infos de Redon 2017

MASSÉRAC les Infos 29/03/2017

Robert-Deschamps : randonnée gourmande dimanche 2 avril

Par souhait de proposer des sorties innovantes, l'association de parents d'élèves de l'école Robert-Deschamps (APE) organise une randonnée gourmande ce dimanche 2 avril. Le départ est programmé pour 11 h, le rendez-vous est au terrain de football à partir de 10 h 30.

« A vos jambes, à vos papilles, et à la découverte du maïs de Massérac », telle est l'initiative de cette balade dominicale permettant de rassembler la grande famille de l'école ainsi que la population. A quelques jours de cette rencontre, organisation et potentiels participants espèrent avoir du soleil. « Cette idée nous semble féderatrice. Nous avons

voit des parcours de 6, 9 km et 11 km avec des pauses gourmandes. « Nos parcours sont adaptés et accessibles en poussettes. Nous tenons à ce que tout le monde puisse y prendre part. Le mot d'ordre sera la convivialité et l'idée de partager que l'on ne cesse de développer à chacune de nos manifestations », ajoute Laurence, membre de l'organisation.

MASSÉRAC

Club des deux rivières (Générations Mouvement). Sortie à l'île de Bréhat le 10 mai. Il reste des places. Les non-adhérents au club sont les bienvenus. Inscriptions au 0228.05.03.47 avant le 8 avril. Cette randonnée inédite pré-

Laurence, membre de l'APE.

besoin de ce genre de rassemblements. Ça renforce les liens et ça crée des amitiés. De plus, on aide notre école », annonce les initiateurs.

Cette randonnée inédite pré-

Massérac Dancers : de la country et plus encore...

C'est une première pour Massérac Dancers : l'association a proposé, samedi soir, une soirée disco à la salle polyvalente. Environ 70 convives se sont retrouvées sur place autour des organisateurs. L'idée a été de sortir un peu du cercle habituel du collectif qui travaille autour de la danse country. « En effet, ça nous change et ça nous rapproche en même temps. Nous avons partagé une merveilleuse ambiance avec toute l'assemblée. Nous pensions renouveler ce repas festif dès que l'occasion se présente », répond Sébastien David, de l'association.

Lancée en 2013, l'association a progressé de manière notable. Trois cours de country sont dispensés les vendredis soir. Débutants, initiés ou confirmés, les 50 adhérents s'enflamme à chaque séance. « La danse country est un exercice qui nous procure des sensations uniques. C'est un motif parfait de retrouvailles conviviales entre les uns et les autres », ajoute Hervé, membre.

Le 25 juin, Massérac Dancers organise une nouvelle journée de fête. Au menu, un

MASSÉRAC les Infos 5/6/17
Club des deux rivières (Générations Mouvement). Sortie à l'île de Bréhat le 10 mai : il reste des places. Les non-adhérents au club sont les bienvenus. Inscriptions au 0228.05.03.47 avant samedi 8 avril.

MASSÉRAC les Infos 31/05/2017

Journée jeux intervilles dimanche 4 juin

L'amicale laïque de l'école Robert-Deschamps ne manque pas d'imagination. Ses membres organisent une journée 4 jeux intervilles ce dimanche 4 juin à partir de 11 h au stade municipal. « Nous avons voulu proposer de nouvelles activités. Cela a pu être concrétisé cette année. Rendez-vous pour une manifestation alliant joie et bonne humeur. Espérons que la météo sera de notre côté », souhaite Marion Ferré, présidente de l'amicale.

Les équipes devront être composées de six personnes âgées d'au moins 15 ans. Chaque participant est appelé

à payer 2 euros (une boisson sera offerte). Les organisateurs veulent également la mixité des équipes. « La présence d'au moins deux filles dans chaque team est souhaitée. »

Cette idée répond à une volonté d'animer la commune, le temps d'une journée placée sous le signe du partage et de la convivialité.

La journée sera prolongée par une soirée repas plus un concert avec DJ, organisé par l'association des parents d'élèves. « C'est bien aussi de se partager les tâches surtout que nos deux associations ont l'amicale laïque.

Marion Ferré, présidente de l'amicale laïque.

MASSÉRAC les Infos 05/04/2017

Robert-Deschamps : les parents dégustent la balade gourmande



Par souhait de proposer des sorties innovantes, l'association de parents d'élèves de l'école Robert-Deschamps (APE) organise une randonnée gourmande ce dimanche 2 avril. Le départ est programmé pour 11 h, le rendez-vous est au terrain de football à partir de 10 h 30.

« À vos jambes, à vos papilles, et à la découverte du maïs de Massérac », telle est l'initiative de cette balade dominicale permettant de rassembler la grande famille de l'école ainsi que la population. A quelques jours de cette rencontre, organisation et potentiels participants espèrent avoir du soleil. « Cette idée nous semble féderatrice. Nous avons

voit des parcours de 6, 9 km et 11 km avec des pauses gourmandes. « Nos parcours sont adaptés et accessibles en poussettes. Nous tenons à ce que tout le monde puisse y prendre part. Le mot d'ordre sera la convivialité et l'idée de partager que l'on ne cesse de développer à chacune de nos manifestations », ajoute Laurence, membre de l'organisation.

MASSÉRAC

Club des deux rivières (Générations Mouvement). Sortie à l'île de Bréhat le 10 mai. Il reste des places. Les non-adhérents au club sont les bienvenus. Inscriptions au 0228.05.03.47 avant le 8 avril.

L'association de parents d'élèves de l'école Robert-Deschamps a initié, dimanche 2 avril, une balade gourmande.

60 personnes ont emprunté les différents parcours autour des marais de la commune. Les bénévoles se sont même chargés de préparer des brochettes de gambas. Laurence Mazé, présidente, a souligné l'intérêt de trouver de nouvelles idées. « L'APE participe à la dynamique de la commune », ajoute l'Amicale laïque (les parents d'élèves de l'APE s'occupent de l'animation en soirée).

MASSÉRAC les Infos 24/05/2017

Une soirée chant à l'église appréciée du public



Le festival promettra au terrain de football, de 11 h à 19 h. « On fera des démonstrations de danse sur parquet, nous inviterons amis et associations pour y participer. De la restauration légère sera proposée sur place. »

cice qui nous procure des sensations uniques. C'est un motif parfait de retrouvailles conviviales entre les uns et les autres », ajoute Hervé, membre.

Le 25 juin, Massérac Dancers organise une nouvelle journée de fête. Au menu, un

d'un rendez-vous festif un samedi soir. Ce type de manifestation est un formidable prétexte pour rapprocher les uns et les autres. Nous veillons à participer à la dynamique communale de notre commune. Celle-ci peut être insufflée en partenariat avec les associations de la commune », explique Régis Clavier adjoint au maire en charge des affaires culturelles.

MASSÉRAC les Infos 24/05/2017

4 juin



ment l'école. »

► Réservations au repas au

06.10.89.80.19.

► Inscriptions et renseignements pour la journée jeux intervilles au 06.72.33.34.96.

Restauration et buvette sur place.

MASSÉRAC

Sacs d'emballages. En raison du lundi 5 juin, férié, la collecte des sacs déballages est avancée au samedi 3 juin. Pensez à sortir les sacs dès le vendredi soir.

Les Infos de Redon 2017

MASSÉRAC les Infos - 18/10/2017
Théâtre : sur scène dès ce samedi 21 octobre



Après 17 années d'absence, le théâtre fait son retour du côté de Massérac. Une nouvelle association a été lancée en mars dernier : Et pourquoi pas Nous ?

La jeune troupe compte deux équipes : jeunes et adultes. « Nous avons exploité le potentiel que l'on a. Les acteurs ne manquent pas et le groupe a manifesté une forte envie de créer un beau projet théâtral. Nous espérons avoir du monde à l'occasion de nos représentations qui vont commencer dès ce samedi 21 octobre », souligne Laëtitia Courrier, présidente.

Le groupe des jeunes est constitué de dix comédiens. Ceux-ci vont jouer, en avant-première, la pièce "Dernier Conseil". L'histoire dure une quinzaine de minutes. Elle se déroule dans un établissement scolaire. Les échanges et les répliques sont drôles. Le public viendra découvrir le contenu de l'histoire écrite et mise en scène par Marie de Bueger. Joseph, Charlotte, Romane et leurs amis sont ravis de pouvoir s'exprimer sur les planches. « C'est une première expérience pour moi. Je suis excitée à l'idée de jouer devant le public. On est là pour jouer en s'amusant », réagit Romane.

Les adultes, eux, sont six acteurs amateurs (quatre femmes et deux hommes). « C'est une aventure théâtrale qui commence pour nous. Nous sommes avant tout des passion-

nés. On verra à proposer à notre public du beau spectacle. » La troupe jouera "14 juillet à la maison de retraite", une pièce de Pascale Valentini-Daniel. Il s'agit d'une histoire gai-mais pleine de rebondissements. Elle raconte la grande complicité entre tous ces employés qui vont se servir les pommes pour éviter que Madame Lacour découvre leur

manière champêtre.

Actuels et anciens membres se sont retrouvés, récemment à la salle polyvalente dans le cadre de la célébration des 50 printemps de l'Amicale laïque.

L'association a vu le jour en 1967 grâce à la mobilisation d'un noyau de Masséracéens. Et depuis le départ, l'équipe a déjà fait preuve d'un énorme investissement au profit de l'école Robert-Descamps. « Cet état d'esprit a pu être perpétué par les bureaux qui se sont succédé. C'est un avantage tout une démarcation et d'accompagnement des enfants », assure Marion Ferre, présidente. Mais le rôle de l'amicale, c'est aussi

Massérac pouvait difficilement y échapper. « Sur ses 1800ha, la commune compte 600ha, soit un tiers de marais », indique Régis Clavier, adjoint au maire Fabrice Sanchez. La Communauté de communes du Pays de Redon vient d'achever des chantiers de réhabilitation des marais. Le budget se monte à 50 000 euros. « Cela fait une quinzaine d'années qu'aucun aménagement n'a été fait. »

Ces chantiers entrent dans le cadre du Contrat territorial milieux aquatiques (CTMA) signé par la CCPR avec l'Agence de l'eau Loire-Bretagne, explique Anne Montreuil et Olivier Le Ruyet du service Espaces naturels de l'intercommunalité. Concrètement, la CCPR a bénéficié de financements de 80 % de la part de l'Agence de l'eau, des ré-



moment d'égarement.

Représentations (salle polyvalente). Samedi 21 octobre à 20 h 30, dimanche 22 à 14 h 30, vendredi 27 à 20 h 30, samedi 28 à 20 h 30 et dimanche 29 à 14 h 30.

► Entrée : 5 euros adultes et 3 euros enfants. Réservation au 06.70.83.60.12.

L'Amicale laïque a fêté ses 50 ans



fougue et le même enthousiasme. »

Ce rassemblement convivial a réuni 65 personnes. Il a été précédé par une conférence.

► Entrée : 5 euros adultes et 3 euros enfants. Réservation au 06.70.83.60.12.

La CCPR a réalisé 50 000 euros de travaux pour reconquérir les marais

La Communauté de communes du Pays de Redon (CCPR) a effectué des travaux de réhabilitation des marais, entre curage de douves et arrachage de jussie.

Massérac pouvait difficilement y échapper. « Sur ses 1800ha, la commune compte 600ha, soit un tiers de marais », indique Régis Clavier, adjoint au maire Fabrice Sanchez. La Communauté de communes du Pays de Redon vient d'achever des chantiers de réhabilitation des marais. Le budget se monte à 50 000 euros. « Cela fait une quinzaine d'années qu'aucun aménagement n'a été fait. »

PRARIÉS AGRICOLES

Ces chantiers entrent dans le cadre du Contrat territorial milieux aquatiques (CTMA) signé par la CCPR avec l'Agence de l'eau Loire-Bretagne, explique Anne Montreuil et Olivier Le Ruyet du service Espaces naturels de l'intercommunalité. Concrètement, la CCPR a bénéficié de financements de 80 % de la part de l'Agence de l'eau, des ré-

massés, dans le cadre d'une convention entre les deux propriétaires. » Que les personnes intéressées soient de Massérac ou de communes voisines. « Il est possible de se renseigner en charge aux propriétaires de la bergerie suffit à la plante invasive pour proliférer de nouveau. « Nous prévoyons des opérations d'arrachage manuel pendant trois ans dans les zones qui ont été nettoyées mécaniquement. »

Une prolongation d'un an du CTMA est prévue. « Nous

avons accumulé beaucoup de retard ici ou là. » A Massérac, il reste « un kilomètre de curage et arrachage de jussie à effectuer sur le bras de Vias. Et 650 mètres linéaires entre Paimbu et l'Oratoire Saint-Benoit. »

► Entrée : 5 euros adultes et 3 euros enfants. Réservation au 06.70.83.60.12.



moment d'égarement.

Représentations (salle polyvalente). Samedi 21 octobre à 20 h 30, dimanche 22 à 14 h 30, vendredi 27 à 20 h 30, samedi 28 à 20 h 30 et dimanche 29 à 14 h 30.

► Entrée : 5 euros adultes et 3 euros enfants. Réservation au 06.70.83.60.12.

L'Amicale laïque a fêté ses 50 ans



fougue et le même enthousiasme. »

Ce rassemblement convivial a réuni 65 personnes. Il a été précédé par une conférence.

► Entrée : 5 euros adultes et 3 euros enfants. Réservation au 06.70.83.60.12.

La CCPR a réalisé 50 000 euros de travaux pour reconquérir les marais

La Communauté de communes du Pays de Redon (CCPR) a effectué des travaux de réhabilitation des marais, entre curage de douves et arrachage de jussie.

Massérac pouvait difficilement y échapper. « Sur ses 1800ha, la commune compte 600ha, soit un tiers de marais », indique Régis Clavier, adjoint au maire Fabrice Sanchez. La Communauté de communes du Pays de Redon vient d'achever des chantiers de réhabilitation des marais. Le budget se monte à 50 000 euros. « Cela fait une quinzaine d'années qu'aucun aménagement n'a été fait. »

NÉPHARS CONTRE JUSSIE

Ces chantiers entrent dans le cadre du Contrat territorial milieux aquatiques (CTMA) signé par la CCPR avec l'Agence de l'eau Loire-Bretagne, explique Anne Montreuil et Olivier Le Ruyet du service Espaces naturels de l'intercommunalité. Concrètement, la CCPR a bénéficié de financements de 80 % de la part de l'Agence de l'eau, des ré-



cune difficulté à trouver preneurs. Succès comparable pour le jarret de porc. Le public s'est vraiment régale, les commandes n'ont pas arrêté de tomber. « C'est un peu prenant en terme d'organisation, toutefois, cet engouement populaire nous incite à faire ce que l'on peut pour faire vivre ce beau patrimoine. Pas moins de 400 personnes se sont rendues sur le site », ajoute Thierry Perrin.

L'association pense à présent à restaurer et entretien un four situé vers la Butte de l'étang, même démarche autour de celui de Bas-Paimbu. « Les finances récupérées grâce à ces animations seront utilisées au profit de la rénovation et le rafraîchissement de nos fours », poursuit le président, sourire aux lèvres.

A la tête de l'organisation, Thierry Perrin et son équipe de bénévoles engagés dans une démarche festive créable. « Nous sommes très fiers d'avoir mis en place un événement aussi fédérateur. Maintenant, il faudra penser à le faire durer dans le temps même si nous nous contenterons de savourer ce moment chargé de convivialité. Le temps était meilleur en août, mais cela n'a aucunement affecté cette seconde manifestation. Bien au contraire, le public a encore exprimé son adhésion à ce projet », réagit le président.

Trois fournées de pains ont été faites avec presque 200 pains cuits au four. 200 pommes de terre n'ont eu aucun impact sur les relations entre la religion, l'Etat et les écoles... », ajoute Marion.

► Entrée : 5 euros adultes et 3 euros enfants. Réservation au 06.70.83.60.12.

La toute jeune association Les fours de Massérac se réveillent : beau 2^e succès !

DU BOIS DE SAULE À EXPLORER

Chaque chantier est précédé de rencontres avec les propriétaires des parcelles visées. L'accès aux berges par la taille et la coupe des saules qui ont proliférée par endroits autour des berges est aussi évoqué. « Nous demandons aux propriétaires de ménager des accès aux engins et de réaliser des trouées vers les berges tous les 10 m. Charge aux propriétaires de gérer eux-mêmes le bois ou d'en confier la coupe et l'exploitation aux personnes intéressées, dans le cadre d'une

plantation aux personnes intéressées. » Que les personnes intéressées soient de Massérac ou de communes voisines. « Il est possible de se renseigner en charge aux propriétaires de la bergerie suffit à la plante invasive pour proliférer de nouveau. « Nous prévoyons des opérations d'arrachage manuel pendant trois ans dans les zones qui ont été nettoyées mécaniquement. »

Une prolongation d'un an du CTMA est prévue. « Nous

avons accumulé beaucoup de retard ici ou là. » A Massérac, il reste « un kilomètre de curage et arrachage de jussie à effectuer sur le bras de Vias. Et 650 mètres linéaires entre Paimbu et l'Oratoire Saint-Benoit. »

DU BOIS DE SAULE À EXPLORER

Chaque chantier est précédé de rencontres avec les propriétaires des parcelles visées. L'accès aux berges par la taille et la coupe des saules qui ont proliférée par endroits autour des berges est aussi évoqué. « Nous demandons aux propriétaires de ménager des accès aux engins et de réaliser des trouées vers les berges tous les 10 m. Charge aux propriétaires de gérer eux-mêmes le bois ou d'en confier la coupe et l'exploitation aux personnes intéressées, dans le cadre d'une

plantation aux personnes intéressées. » Que les personnes intéressées soient de Massérac ou de communes voisines. « Il est possible de se renseigner en charge aux propriétaires de la bergerie suffit à la plante invasive pour proliférer de nouveau. « Nous prévoyons des opérations d'arrachage manuel pendant trois ans dans les zones qui ont été nettoyées mécaniquement. »

Une prolongation d'un an du CTMA est prévue. « Nous

avons accumulé beaucoup de retard ici ou là. » A Massérac, il reste « un kilomètre de curage et arrachage de jussie à effectuer sur le bras de Vias. Et 650 mètres linéaires entre Paimbu et l'Oratoire Saint-Benoit. »

DU BOIS DE SAULE À EXPLORER

Chaque chantier est précédé de rencontres avec les propriétaires des parcelles visées. L'accès aux berges par la taille et la coupe des saules qui ont proliférée par endroits autour des berges est aussi évoqué. « Nous demandons aux propriétaires de ménager des accès aux engins et de réaliser des trouées vers les berges tous les 10 m. Charge aux propriétaires de gérer eux-mêmes le bois ou d'en confier la coupe et l'exploitation aux personnes intéressées, dans le cadre d'une

plantation aux personnes intéressées. » Que les personnes intéressées soient de Massérac ou de communes voisines. « Il est possible de se renseigner en charge aux propriétaires de la bergerie suffit à la plante invasive pour proliférer de nouveau. « Nous prévoyons des opérations d'arrachage manuel pendant trois ans dans les zones qui ont été nettoyées mécaniquement. »

Une prolongation d'un an du CTMA est prévue. « Nous

avons accumulé beaucoup de retard ici ou là. » A Massérac, il reste « un kilomètre de curage et arrachage de jussie à effectuer sur le bras de Vias. Et 650 mètres linéaires entre Paimbu et l'Oratoire Saint-Benoit. »

DU BOIS DE SAULE À EXPLORER

Chaque chantier est précédé de rencontres avec les propriétaires des parcelles visées. L'accès aux berges par la taille et la coupe des saules qui ont proliférée par endroits autour des berges est aussi évoqué. « Nous demandons aux propriétaires de ménager des accès aux engins et de réaliser des trouées vers les berges tous les 10 m. Charge aux propriétaires de gérer eux-mêmes le bois ou d'en confier la coupe et l'exploitation aux personnes intéressées, dans le cadre d'une

plantation aux personnes intéressées. » Que les personnes intéressées soient de Massérac ou de communes voisines. « Il est possible de se renseigner en charge aux propriétaires de la bergerie suffit à la plante invasive pour proliférer de nouveau. « Nous prévoyons des opérations d'arrachage manuel pendant trois ans dans les zones qui ont été nettoyées mécaniquement. »

Une prolongation d'un an du CTMA est prévue. « Nous

avons accumulé beaucoup de retard ici ou là. » A Massérac, il reste « un kilomètre de curage et arrachage de jussie à effectuer sur le bras de Vias. Et 650 mètres linéaires entre Paimbu et l'Oratoire Saint-Benoit. »

DU BOIS DE SAULE À EXPLORER

Chaque chantier est précédé de rencontres avec les propriétaires des parcelles visées. L'accès aux berges par la taille et la coupe des saules qui ont proliférée par endroits autour des berges est aussi évoqué. « Nous demandons aux propriétaires de ménager des accès aux engins et de réaliser des trouées vers les berges tous les 10 m. Charge aux propriétaires de gérer eux-mêmes le bois ou d'en confier la coupe et l'exploitation aux personnes intéressées, dans le cadre d'une

plantation aux personnes intéressées. » Que les personnes intéressées soient de Massérac ou de communes voisines. « Il est possible de se renseigner en charge aux propriétaires de la bergerie suffit à la plante invasive pour proliférer de nouveau. « Nous prévoyons des opérations d'arrachage manuel pendant trois ans dans les zones qui ont été nettoyées mécaniquement. »

Une prolongation d'un an du CTMA est prévue. « Nous

avons accumulé beaucoup de retard ici ou là. » A Massérac, il reste « un kilomètre de curage et arrachage de jussie à effectuer sur le bras de Vias. Et 650 mètres linéaires entre Paimbu et l'Oratoire Saint-Benoit. »

DU BOIS DE SAULE À EXPLORER

Chaque chantier est précédé de rencontres avec les propriétaires des parcelles visées. L'accès aux berges par la taille et la coupe des saules qui ont proliférée par endroits autour des berges est aussi évoqué. « Nous demandons aux propriétaires de ménager des accès aux engins et de réaliser des trouées vers les berges tous les 10 m. Charge aux propriétaires de gérer eux-mêmes le bois ou d'en confier la coupe et l'exploitation aux personnes intéressées, dans le cadre d'une

plantation aux personnes intéressées. » Que les personnes intéressées soient de Massérac ou de communes voisines. « Il est possible de se renseigner en charge aux propriétaires de la bergerie suffit à la plante invasive pour proliférer de nouveau. « Nous prévoyons des opérations d'arrachage manuel pendant trois ans dans les zones qui ont été nettoyées mécaniquement. »

Une prolongation d'un an du CTMA est prévue. « Nous

avons accumulé beaucoup de retard ici ou là. » A Massérac, il reste « un kilomètre de curage et arrachage de jussie à effectuer sur le bras de Vias. Et 650 mètres linéaires entre Paimbu et l'Oratoire Saint-Benoit. »

DU BOIS DE SAULE À EXPLORER

Chaque chantier est précédé de rencontres avec les propriétaires des parcelles visées. L'accès aux berges par la taille et la coupe des saules qui ont proliférée par endroits autour des berges est aussi évoqué. « Nous demandons aux propriétaires de ménager des accès aux engins et de réaliser des trouées vers les berges tous les 10 m. Charge aux propriétaires de gérer eux-mêmes le bois ou d'en confier la coupe et l'exploitation aux personnes intéressées, dans le cadre d'une

plantation aux personnes intéressées. » Que les personnes intéressées soient de Massérac ou de communes voisines. « Il est possible de se renseigner en charge aux propriétaires de la bergerie suffit à la plante invasive pour proliférer de nouveau. « Nous prévoyons des opérations d'arrachage manuel pendant trois ans dans les zones qui ont été nettoyées mécaniquement. »

Une prolongation d'un an du CTMA est prévue. « Nous

avons accumulé beaucoup de retard ici ou là. » A Massérac, il reste « un kilomètre de curage et arrachage de jussie à effectuer sur le bras de Vias. Et 650 mètres linéaires entre Paimbu et l'Oratoire Saint-Benoit. »

DU BOIS DE SAULE À EXPLORER

